25 Règles **simples** appliquées avec rigueur/ règles **compliquées** appliquées sans équité

« Le sentiment d'équité ne naît pas de la rigueur des lois mais de la rigueur de leur application » disait Sénèque.

Nous, nous disons que ceci est bien vrai et qu'on ne peut pas appliquer avec équité une règle compliquée; c'est pour ça que nous n'avons que des <u>règles simples</u>.

Hormis nos deux règles simples fondamentales, garante de notre système complexe :

- L' Homme est bon
- Chacun doit rechercher en permanence l'amour de son client,

Nous nous efforçons de n'avoir que des règles simples justes OU égalitaires :

- intéressement à égalité
- loto et pas loterie
- règle du 1 dodo (voir fiche-outil N°72)
- don par tirage au sort des vieilles voitures de société
- tirage au sort bimestriel pour récompenser le présentéisme
- etc..

Derrière toute règle compliquée se cache un **pouvoir** garant du respect de l'application de la règle comme de l'application des sanctions en cas de non respect.

Seule les règles simples permettent de s'affranchir de ces pouvoirs parasitaires (parasitos : qui vit au dépens de)

Ce n'est pas toujours simple de faire simple dans un pays soviétisant qui vous impose des règles absurdes du genre :

- Congé parental pour les futurs pères : la règle est applicable en janvier (ainsi que les sanctions prévues pour non respect), mais la loi fixant la règle ne sera promulguée qu'en juin!! (et les décrets d'application plus tard encore!)
- 35 heures : on vous impose de faire 35 fois maximum par semaine un "truc" qu'on n'a pas défini, ou que l'on fini par définir de façon absurde :
 "Une heure de travail est une heure consacrée à l'employeur!"

Alors que ce ne peut être qu'une heure consacrée au **CLIENT**; L'employeur si c'est l'actionnaire, ce qu'il veut lui c'est des sous, peu importe le temps et le patron, lui, c'est le bonheur des salariés dont il a la responsabilité!! Face à ces défis de complications absurdes nous avons toujours trouvé des façons simples et EQUITABLE de respecter les lois. Voir l'histoire de "comment nous avons résolu le problème des 35 heures" dans la

rubrique histoire de notre site Web.